

Préfecture du Pas-de-Calais

QUANTITES DE DOCUMENTS DE PROPAGANDE ELECTORALE (par tour de scrutin)  
ELECTION LEGISLATIVE PARTIELLE DE LA 8ème CIRCONSCRIPTION DU PAS-DE-CALAIS

CIRCONSCRIPTION	Electeurs	Bulletins de vote (2 jeux +10%)	Circulaires (1 jeu +5%)	Emplacements d'affichage	Affiches 594X841 mm	Affiches 297X420 mm *
8ème	92 480	203 500	97 200	147	294	294

\* Pour bénéficiaire d'un remboursement, les affiches au format 297\*420 mm doivent soit annoncer une ou des réunion(s) publique(s), soit mentionner l'adresse du site internet de candidats

Pour le Préfet  
L'adjoint au chef de bureau délégué,

Michel EVRARD

**PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS**  
Direction de la Citoyenneté et de la Légalité  
Bureau des Elections et des Associations  
62020 ARRAS Cedex 9